



Pour diffusion immédiate

TSX: FER

**CENTURY AFFICHE LE RAPPORT TECHNIQUE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ
DU PROJET DE DSO DE JOYCE LAKE SUR SEDAR**

Toronto, Ontario le 16 avril 2015 – Les Mines de fer Century (TSX : FER) (« Century » ou « la Société ») à travers Labec Century Iron Ore Inc. (« Labec Century »), une coentreprise avec WISCO International Resources Development & Investment Limited (« WISCO »), a le plaisir d'annoncer qu'elle a affiché sur SEDAR le rapport technique conforme à la Norme nationale 43-101 (« le rapport ») qui résume les résultats de l'étude de faisabilité pour le projet de DSO à la propriété d'Attikamagen au Labrador (« EF »). Le document ainsi rendu public est conforme aux résultats divulgués dans le communiqué de presse du 2 mars 2015. Ce rapport, en date du 14 avril 2015, est disponible sous le profil de Century sur SEDAR à www.sedar.com et sera affiché sur le site de Century à www.centuryiron.com. Century détient 60% de Labec Century, propriétaire du projet de DSO de Joyce Lake. L'EF a été complétée par BBA Inc. (« BBA ») de Montréal au Québec, avec des apports de Stantec Consulting Ltd., SGS Canada Inc., Géostat, BluMetric et LVM, une division d'Englobe Corp.

Au sujet de Century

Century est une entreprise consacrée à l'exploration et au développement potentiel de projets de fer au Canada, La Société détient d'importants intérêts dans la région prolifique de production de minerai de fer de la Fosse du Labrador dans l'est du Québec, et dans l'ouest de Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi que dans plusieurs propriétés dans l'ouest du Québec. Century compte deux principaux partenaires stratégiques en WISCO et Minmetals Exploration & Development (Luxembourg) Limited S.à.r.l., deux sociétés d'état chinoises détenant les ressources financières et techniques permettant de lui fournir du financement et des expertises techniques pour l'exploration et le développement de l'ensemble de ses projets.

Le projet le plus avancé de Century et le projet DSO de Joyce Lake, une coentreprise avec WISCO située près de Schefferville au Québec. On y prévoit une production de 2 millions de tonnes par années en minerai à enfournement direct (DSO). L'affichage de l'étude de faisabilité bancaire est annoncé dans le présent communiqué.

La mission de la Société est d'accroître la valeur pour les actionnaires par l'allocation efficace de ses ressources capitales. Century détient une coentreprise avec WISCO pour développer ses ressources de minerai de fer. De plus, la Société est engagée dans l'exploration et l'évaluation d'occasions d'affaires

au-delà du marché du minerai de fer pour créer une valeur additionnelle pour ses actionnaires. Site Web des Mines de fer Century : www.centuryiron.com.

Renseignements :

Bob Leshchyshen, MBA, CFA
Vice-Président, Développement corporatif et
relations avec les investisseurs
416-977-3188, Ext. 109
bob.leshchyshen@centuryiron.com

Pauline Couture, PCA
514-927-8424
pmc@pcassociates.ca

Renseignements prévisionnels

Ce communiqué de presse contient des énoncés et renseignements prévisionnels qui sont basés sur les croyances de la direction et qui reflètent les attentes actuelles de la Société. Lorsqu'ils apparaissent dans ce communiqué, des termes tels que « estimation », « projet », « croyance », « anticipe », « entend », « s'attend à », « planifie », « pourrait », « devrait » ou des variantes de ces termes ou leur expression négative sont utilisés pour signaler des renseignements et énoncés prévisionnels. Tout énoncé, autre que des énoncés de faits historiques ci-inclus, y compris, sans limites, des énoncés au sujet de l'exploration du développement et de la production du projet de DSO de Joyce Lake sont des énoncés prévisionnels. De par leur nature, les énoncés prévisionnels traitent de risques inconnus et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, la performance ou les réussites diffèrent de façon déterminante de ceux envisagés dans ces énoncés et renseignements prévisionnels. Ces facteurs peuvent comprendre, entre autres, le besoin d'un financement additionnel; les risques d'exploitation associés à l'exploration et au développement minier; la possibilité que les résultats des analyses ne s'avèrent pas sur une plus grande échelle; le besoin de permis; les fluctuations dans les prix des matériaux de base; les questions de titres; les assurances pour la responsabilité et les réclamations environnementales; la dépendance auprès du personnel clé; le potentiel qui pourrait exister pour un conflit d'intérêt parmi certains officiers, administrateurs ou promoteurs d'autres projets; l'incapacité de conclure des ententes permettant l'accès aux infrastructures de chemin de fer, maritime ou d'énergie; des conflits avec des groupes des Premières nations; l'absence de dividendes; la concurrence; la dilution; la volatilité du prix de nos actions ordinaires et du volume de transactions et les additionnels identifiés dans la section « Facteurs de risque » du formulaire annuel de la Société pour l'année fiscale terminée le 31 mars 2014, d'autres rapports et soumissions auprès de la Bourse de Toronto (TSX) et d'autres agences de réglementation canadienne pertinentes. Ce communiqué de presse contient des énoncés et renseignements prévisionnels qui sont basés sur les croyances de la direction et qui reflètent les attentes actuelles de la Société, et Les Mines de fer Century ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prévisionnels si ces croyances, estimations et opinions, ou d'autres circonstances devaient changer, sauf lorsque les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent. Les investisseurs sont prévenus de ne pas accorder trop de certitude aux énoncés prévisionnels.